



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 09/06/21

LEVÉE DES RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Les précipitations importantes ainsi que les températures inférieures aux moyennes de saison ont concerné l'ensemble du département tout au long du mois de mai.

A la fin mai, l'ensemble des débits mesurés sur les cours d'eau du département sont revenus à des valeurs supérieures aux seuils réglementaires d'alerte.

En conséquence, les mesures temporaires de restriction qui s'appliquaient jusqu'à ce jour sur les bassins du Bec d'Able, Milleron et Trézée-Ousson sont levées.

Néanmoins, de nombreux hydrosystèmes (cours d'eau et nappes d'accompagnement), dont les indicateurs traduisent encore une situation sèche à très sèche, demeurent fragiles. Il convient donc de rester vigilants quant à l'évolution à plus long terme de la situation, ainsi que modérés dans les usages de l'eau. Un scénario pessimiste (absence prolongée de pluie, températures supérieures aux normales), pourrait en effet contribuer au retour de la sécheresse.

**Cabinet du préfet
Service régional de la
communication interministérielle**

Tél. : 02 38 81 40 35
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

1/1

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1